

**ARRÊTÉ DU MAIRE**

N° 2025-11

Nos réf : SR/HT

Le Maire de la Commune de Bavans,**Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,****Vu le Code de la Voirie Routière,****Vu le Code de la Route, article R.411-26,****Vu le Code Pénal, article R. 610-5,****Considérant que pour des raisons de sécurité il est nécessaire de réglementer la circulation****ARRÊTONS**

Article 1 : L'entreprise POURRON sise 65 Grande Rue à Sancey-le-Long (25430), interviendra pour des travaux de charpente au 42 rue des Cerisiers pour le compte de la SCI FONTAINE représentée par monsieur GIACCOMUZZI Mario domicilié 38 bis rue des Cerisiers à Bavans (Doubs).

Article 2 : Pendant la durée des travaux programmés pour une durée de 2 jours, du 25 février au 27 février 2025, la circulation sera barrée à l'entrée de l'impasse des Cerisiers (au niveau du 42). Le stationnement sera interdit dans la zone des travaux.

Des panneaux route barrée seront placés à l'entrée de l'impasse des Cerisiers pour prévenir les usagers. La circulation des piétons devra être aménagée afin d'assurer leur sécurité par tous les moyens nécessaires (changement de trottoir).

Article 3 : L'entreprise balisera la zone de chantier durant les travaux à l'aide de panneaux provisoires et de cônes de signalisation conformément à la réglementation en vigueur sur la signalisation provisoire à mettre en place pour des travaux en agglomération. Le nettoyage de la chaussée sera fait dès qu'il s'avérera nécessaire.

Article 4 : Les contraventions au présent règlement seront constatées par les agents assermentés et poursuivies conformément aux textes en vigueur.

Article 5 : Le Maire, le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Bavans et le Responsable des travaux sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Bavans, le 25 février 2025

Notifié à l'intéressé le : 25 février 2025
Publié sur site internet le : 25 février 2025



Madame la Maire
Sophie RADREAU



Mairie de Bavans – 1 Rue des Fleurs – 25550 BAVANS

Tél. 03 81 96 26 21

E-mail : mairie.bavans@bavans.fr – site internet : www.bavans.fr

